COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

****

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

<u>Objet</u> : Enquête publique portant sur le projet relatif à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUe de Beaufort par la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Beaufort, Boussières-sur-Sambre, Eclaibes, Ecuelin, Limont-Fontaine et Saint-Rémy-Chaussée.

Par arrêté PAEH n° 277/2015 du 28 septembre 2015,

Le Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du PLUi de la commune de Beaufort.

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Lille a désigné Monsieur Guy LALIN, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Christian LEBON, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Beaufort du mardi 20 octobre 2015 au vendredi 20 novembre 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le matin du lundi au samedi de 09h30 à 12h00 et l'après-midi des lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00.

La Direction de l'Aménagement et Urbanisme de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre reste à la disposition du public pour tout renseignement lié à l'accomplissement de cette procédure (tél.03.27.53.08.42 – urbanisme.durable@amvs.fr).

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Beaufort aux jours et heures suivants :

- **le mardi 20 octobre 2015 de 09h00 à 12h00 ;**
- **le vendredi 06 novembre 2015 de 09h00 à 12h00 ;**
- **le vendredi 20 novembre 2015 de 14h00 à 17h00 (fin de l'enquête).**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de Beaufort (siège de l'enquête) et à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre - au Pôle Aménagement de l'espace et Habitat (annexe 2) - situé 1 rue du Commerce à Maubeuge, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique, soit en mairie de Beaufort au 25, rue Aristide-Briand, 59330 Beaufort.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à la Mairie de Beaufort et à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre - au Pôle Aménagement de l'espace et Habitat (annexe 2).

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

A l'issue de l'enquête, le projet de modification du PLU de la commune de Beaufort (éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des remarques des Personnes Publiques Associées) sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Le présent avis est publié sur le site internet www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Fait à MAUBEUGE, le 29 septembre 2015

Le Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre,

Benjamin SAINT-HUILE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

Maubeuge Creative Cities

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE